

Avis consultatif sur le débat d'orientations budgétaires 2026 du SPIC

L'an deux mille vingt cinq,

Le 14 octobre à 18h00,

Le conseil d'exploitation, dûment convoqué s'est réuni à St André de cubzac, sous la présidence de Madame Valérie GUINAUDIE,

MEMBRES EN EXERCICE : 28

NOMBRE DE PRESENTS : 15

MALLET Maité, ROUSSEAU Michèle, SEGUIN Cécile, LAVAUD Véronique, DE TAFFIN Cécile, OSMOND Aurélie, GUINAUDIE Valérie, LEVREAU Corinne, LETOURNEAU Sandrine, MIEYVILLE Georges, JOLY Pierre, TARIS Roger, CHERIGNY Cyril, SUBERVILLE Jean Pierre, GONTIER Didier,

NOMBRE D'AVIS : 15

Objet : Avis sur le débat d'orientations budgétaires 2026 du SPIC :

Le débat d'orientations budgétaires est obligatoire pour les communes de plus de
3 500 habitants, et EPCI assimilés,

II – Les orientations budgétaires 2026

1/ Fonctionnement

– Les dépenses :

D'une manière globale, le Budget prévoira une reconduction des crédits de charges générales, avec une légère augmentation des frais liés à l'activité du SPIC (fête du vin, billetterie, accueil groupe,...), la prévision de lancement d'un audit MQ et la prise en compte des frais liés à l'occupation de la Récré.

Hormis le Glissement Vieillesse Technicité (GVT), les charges de personnel n'évolueront pas.

Les crédits de charges de gestion de courante comprenant la participation du SPIC à BBTE et du reversement de la part Département et GPSO de la Taxe de Séjour seront reconduits.

Une légère baisse des crédits des intérêts de remboursement de la dette sera intégrée au Budget Primitif.

L'équilibre de la section d'investissement s'opérera par un virement de la section de fonctionnement en fonction des besoins.

Enfin, il conviendra de prévoir des crédits pour les dotations aux amortissements et les provisions pour risque d'avarie sur le ponton,

1/ Fonctionnement

– Les recettes :

Les recettes des ventes de produits, de prestations et des marchandises inscrites en 2025 seront reconduites.

L'arrivée du nouveau croisiériste sera prise en compte dans les prévisions du chapitre 75 qui comprend les apports et la Taxe de Séjour.

L'équilibre de la section d'exploitation du Budget OT sera assuré par une subvention du Budget Principal.

L'amortissement des subventions perçues seront prises en compte.

1/ Investissement

– Les dépenses :

Les crédits relatifs aux amortissements de subventions seront fonction de ceux inscrits en recettes de fonctionnement.

Les crédits relatifs au remboursement du Capital de la dette ne connaîtront pas de variation.

La mise à jour des principales boucles de randonnées, le renouvellement de matériel de téléphonie, la mise en service des aires de service vélos, le renouvellement du parc des VAE et l'acquisition d'une enseigne pour la Récré constitueront les investissements de 2026.

- Les recettes

Les crédits relatifs aux amortissements des biens correspondront à ceux inscrits en dépense de fonctionnement.

Et la section sera équilibrée par du fonds vert et par de l'autofinancement.

2/ Engagements pluriannuels

La provision semi-budgétaire liée aux risques d'avaries sur les embarcadères fluviaux sera reconduite.

3/ Structures et gestion de l'encours de la dette

Avis N°2025-60 Conseil d'exploitation du 14-10-2025

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Frais TTC	Commissions TTC	Capital restant dû
2026	42 795,00 €	15 795,00 €	27 000,00 €	0,00 €	0,00 €	405 000,00 €
2027	41 715,00 €	14 715,00 €	27 000,00 €	0,00 €	0,00 €	378 000,00 €
2028	40 835,00 €	13 835,00 €	27 000,00 €	0,00 €	0,00 €	351 000,00 €
2029	39 555,00 €	12 555,00 €	27 000,00 €	0,00 €	0,00 €	324 000,00 €
2030	38 475,00 €	11 475,00 €	27 000,00 €	0,00 €	0,00 €	297 000,00 €
2031	37 395,00 €	10 395,00 €	27 000,00 €	0,00 €	0,00 €	270 000,00 €
2032	36 315,00 €	9 315,00 €	27 000,00 €	0,00 €	0,00 €	243 000,00 €
2033	35 235,00 €	8 235,00 €	27 000,00 €	0,00 €	0,00 €	216 000,00 €
2034	34 155,00 €	7 155,00 €	27 000,00 €	0,00 €	0,00 €	189 000,00 €
2035	33 075,00 €	6 075,00 €	27 000,00 €	0,00 €	0,00 €	162 000,00 €
2036	31 995,00 €	4 995,00 €	27 000,00 €	0,00 €	0,00 €	135 000,00 €
2037	30 915,00 €	3 915,00 €	27 000,00 €	0,00 €	0,00 €	108 000,00 €
2038	29 835,00 €	2 835,00 €	27 000,00 €	0,00 €	0,00 €	81 000,00 €
2039	28 755,00 €	1 755,00 €	27 000,00 €	0,00 €	0,00 €	54 000,00 €
2040	27 675,00 €	675,00 €	27 000,00 €	0,00 €	0,00 €	27 000,00 €

III- Eléments sur les ressources Humaines

2/Les dépenses de personnel :

Conformément au Décret n°2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire, celui-ci doit désormais comporter des données relatives aux orientations en matière de personnel.

Structuration des effectifs

Pas de changement au niveau des effectifs en 2026

Par statut	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Titulaires mis à disposition	2	2	2	2	2	2	2
CDI	3	3	3	2	2	2	2
CDD	1	1	1	1	1	1	1
	6	6	6	5	5	5	5

La moyenne d'âge au sein du SPIC est de 44,5 ans. L'âge moyen des agents de la fonction publique Territoriale est de 46 ans contre 41 ans dans le secteur privé, pour les Offices de Tourisme.

La masse salariale comprend le personnel mis à disposition (agents titulaires : la Directrice, la Responsable Adjointe au siège de l'Office de Tourisme et 0,10 ETP pour un agent d'entretien) et 3 autres salariés de droit privé dont le statut est régi par le code du travail et la convention collective du tourisme (2 permanents et 1 saisonnier).

En 2026, les prévisions budgétaires tiendront compte du Glissement Vieillesse Technicité (GVT). Les montants inscrits seront donc en hausse par rapport aux prévisions de 2025.

Les seules heures supplémentaires payées correspondent aux heures effectuées les dimanches et jours fériés.

Avis N°2025-60 Conseil d'exploitation du 14-10-2025

Les salariés ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

La durée légale de travail effectif à temps complet est fixée à 35h par semaine, Il s'agit d'un seuil à partir duquel, sauf exceptions, sont calculées les heures supplémentaires.

Les règles régissant le travail du dimanche et des jours fériés sont celles définies par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Le Conseil d'exploitation donne un avis favorable au débat d'orientations budgétaires 2026 du SPIC

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Fait à Bourg, le 14-10-2025



La Présidente,
Valérie GUINAUDIE